

LGBTQIA+ : Quelle Politique locale d'inclusion et de lutte contre les discriminations



Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre
au **06 72 93 15 37**

Lundi 12 juin 2023

En visioconférence à 18h

Comprendre pour défendre la non-discrimination envers les personnes LGBTQIA+

Décryptage des situations de vie derrière l'acronyme LGBTQIA+
(représentations et biais autour de la diversité).
Enjeux sociétaux et de santé publique.

Agir au sein des collectivités territoriales

Soutien aux actions du tissu associatif local.

Construire une politique inclusive et solidaire, en collectivité territoriale : domaines de l'éducation, famille, logement, transports, aides sociales, culture, sport, état civil, emploi, santé, tourisme, communication, vie associative, etc.

Communes alliées des personnes LGBTQIA+ : l'exemple des villes de Lille et de Faches-Thumesnil (19.000 hab).

Etre un employeur exemplaire au sein de sa collectivité territoriale

Inclusion des agents territoriaux (les bonnes pratiques pour manager la diversité).

Élaborer un plan d'action pour réduire les risques psychosociaux liés aux situations de vie LGBTQIA+.

Agir en cas de situation dégradée.

Conclusion :

Les manifestations et dérives de l'homo-nationalisme dans le monde et en France

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

(vaut convention simplifiée de formation)

LGBTQIA+ : QUELLE POLITIQUE LOCALE D'INCLUSION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LUNDI 12 JUIN 2023 EN VISIO CONFÉRENCE À 18H

Nom : prénom :

Adresse:

Commune : CP:

E-mail: Tel:

Collectivité :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Tarification solidaire pour 1 atelier d'une durée de 3h:

Élus et agents territoriaux des communes de

- de 1 000 habitants100 euros
- de 1 000 à 5 000150 euros
- de 5 000 à 10 000200 euros
- de 10 000 à 20 000250 euros
- de 20 000 à 30 000300 euros
- de 30 000 à 40 000350 euros

- de 40 000 à 50 000 400 euros
- de 50 000 à 75 000 450 euros
- de 75 000 à 100 000600 euros
- plus de 100 000800 euros

Parlementaires, conseillers départementaux, métropolitains, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille

-1000 euros

Signature de l'intéressé-e

Signature et cachet de la collectivité

Bulletin à remplir à faire signer en apposant le cachet de la collectivité et à retourner à :

contact@leformateurdescollectivites.fr

FDC, LE FORMATEUR DES COLLECTIVITÉS - SIRET : 508 605 474 00040